

Fiche action n° 94/N° 10

Thème : Accès à l'emploi des habitants /
Désenclavement et fin de l'isolement des
quartiers / Education et réussite



Les Rencontres Territoriales de la Ville en Val-de-Marne

ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE

Enjeu:

Mettre en place une Ecole de la deuxième chance en Val-de-Marne.

Constat, situation actuelle :

Plusieurs communes ou groupement de communes souhaitent développer une école de la deuxième chance face à l'importance du nombre de jeunes, non qualifiés d'une part, à l'expérience voisine de l'E2c de Seine-Saint-Denis d'autre part.

Proposition :

Créer dans le Val-de-Marne une Ecole de la deuxième chance à l'horizon septembre 2008

Objectifs (quantifiés) :

Résultats attendus / indicateurs :

Intégrer chaque année 100 jeunes de moins de 30 ans et assurer à 80 % d'entre-eux un retour durable à l'emploi.

Moyens budgétaires ou fiscaux :

Pour 100 étudiants, 1,2 million d'euros dont 40% à la charge de l'Etat (FSE)

Moyens réglementaires :

Administration chef de file et partenaires sollicités :

Etat, Région Ile-de-France en liaison avec la CCIP, autres collectivités territoriales